

Claude Latta

Ravachol  
(1859-1892)

Village de Forez

Montbrison

2000

Vignette de couverture : *Almanach du Père Peinard* (mai 1894)

François Claudius Koenigstein,  
dit Ravachol  
(1859-1892)

On a beaucoup écrit sur le personnage de l'anarchiste Ravachol dont la figure est devenue doublement mythique : héros de l'anarchie pour les uns et, pour les autres, bandit qui terrorise les honnêtes propriétaires et qui, dans les récits de ses aventures, est le « loup-garou » destiné à faire peur aux petits enfants.

Pour nous Ravachol appartient doublement à l'Histoire : il appartient à l'histoire nationale parce que les attentats qu'il a organisés à Paris en 1892 ont eu un sens politique et ouvrent la grande crise anarchiste des années 1892-1894 qui, par ses bombes, terrorise la bourgeoisie. Il appartient aussi à l'histoire locale puisqu'il est né à Saint-Chamond en 1859 et a été guillotiné à Montbrison en 1892, après avoir été condamné à mort par la cour d'assises de cette ville, reconnu coupable de crimes de droit commun commis dans le département de la Loire.

Notre but est de retracer, au plus près possible des documents, l'itinéraire de Ravachol : comment l'ouvrier teinturier de Saint-Chamond est-il d'abord devenu un hors-la-loi et un criminel puis un poseur de bombes qui croyait préparer ainsi la révolution sociale ? Comment son action doit-elle être replacée dans le mouvement de contestation sociale des années 1885-1895 ? Comment faire la part du banditisme et de l'action politique ? Qui est, finalement, l'homme qui comparait en 1892 devant les cours d'assises de Paris et de Montbrison ?

Pour essayer de comprendre le destin de Ravachol, nous disposons d'un document exceptionnel : en 1964, Jean Maitron a en effet publié les *Mémoires* de Ravachol<sup>1</sup>. Il s'agit d'un récit fait par ce dernier, lorsqu'il était en prison, à ses gardiens qui reçurent de leur hiérarchie l'ordre de prendre des notes. Nous avons aussi utilisé des documents qui sont dans le dossier d'instruction de la cour d'assises, les débats de celle-ci publiés dans la presse ainsi que, bien sûr, les ouvrages et articles qui ont été consacrés à Ravachol<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Jean Maitron : *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, collection Archives, 1964.

<sup>2</sup> Cf. la bibliographie publiée en annexe.

Par acte civil de mariage *de mariage de Jean et Marie Ravachol, marié le 3 février 1862, à la mairie de St-Etienne*  
 L'an mil huit cent cinquante-neuf, le *jeudi, quinze octobre,*  
 à *deux heures du soir*, devant nous, Maire et Officier public de l'état civil  
 de la ville de St-Chamond, canton du même nom, arrondissement de St-Etienne, dépt de la  
 Loire, s'est présentée *à l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'état civil, le b<sup>n</sup> Jean François*  
*Ravachol, maçon, cinquante sept ans, grand naturel naturel de la*  
 le quel nous a déclaré que *Marie Ravachol, fille du précédent,*  
*Célibataire, vingt six ans, ouvrière s<sup>e</sup> vie chez M<sup>rs</sup> Pichon,*  
 est accouchée le *quatorze octobre* à huit heures du *soir*  
 dans le domicile *de M<sup>rs</sup> Pichon, rue du Front, maison Pichon,*  
 d'un enfant du sexe *masculin* auquel il a donné les prénoms de  
*François Claudius,*  
 De laquelle déclaration nous avons rédigé le présent acte sur les deux registres à ce  
 destinés, en présence de *M<sup>r</sup> François Leonard, ex-patrié,*  
*quarante six ans, rue du Péal, maître Perrin,*  
*et de M<sup>r</sup> Jean Marie Hougadoire, maître Hougadoire,*  
*quarante trois ans, et M<sup>r</sup> Eusemeud, maître Lambert, jou-*  
 Après avoir *notifié* cet acte nous en avons donné lecture au déclarant et aux  
 témoins, et nous l'avons signé avec *eux.*

Le Déclarant, *Ravachol* Les Témoins, *Leonard* Le Maire, *Gillier*  
*Leunard*

L'an mil huit cent cinquante-neuf, le *jeudi, dix sept octobre,*  
 à *deux heures du matin*, devant nous, Maire et officier public de l'état civil  
 de la ville de St-Chamond, canton du même nom, arrondissement de St-Etienne, dépt de la

*par acte civil de mariage de Jean et Marie Ravachol, marié le 3 février 1862, à la mairie de St-Etienne*  
*Acte 99. L'an mil huit cent cinquante-neuf, le jeudi, quinze octobre,*  
*à deux heures du soir, devant nous, Maire et Officier public de l'état civil*  
*de la ville de St-Chamond, canton du même nom, arrondissement de St-Etienne, dépt de la*  
*Loire, s'est présentée à l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'état civil, le b<sup>n</sup> Jean François*  
*Ravachol, maçon, cinquante sept ans, grand naturel naturel de la*  
*le quel nous a déclaré que Marie Ravachol, fille du précédent,*  
*Célibataire, vingt six ans, ouvrière s<sup>e</sup> vie chez M<sup>rs</sup> Pichon,*  
*est accouchée le quatorze octobre à huit heures du soir*  
*dans le domicile de M<sup>rs</sup> Pichon, rue du Front, maison Pichon,*  
*d'un enfant du sexe masculin auquel il a donné les prénoms de*  
*François Claudius,*  
*De laquelle déclaration nous avons rédigé le présent acte sur les deux registres à ce*  
*destinés, en présence de M<sup>r</sup> François Leonard, ex-patrié,*  
*quarante six ans, rue du Péal, maître Perrin,*  
*et de M<sup>r</sup> Jean Marie Hougadoire, maître Hougadoire,*  
*quarante trois ans, et M<sup>r</sup> Eusemeud, maître Lambert, jou-*  
*Après avoir notifié cet acte nous en avons donné lecture au déclarant et aux*  
*témoins, et nous l'avons signé avec eux.*  
 Le Déclarant, *Ravachol* Les Témoins, *Leonard* Le Maire, *Gillier*  
*Leunard*  
 L'an mil huit cent cinquante-neuf, le *jeudi, dix sept octobre,*  
 à *deux heures du matin*, devant nous, Maire et officier public de l'état civil  
 de la ville de St-Chamond, canton du même nom, arrondissement de St-Etienne, dépt de la

Acte de naissance de Ravachol

# 1 - Jeunesse de Ravachol

## A Saint-Chamond

Ravachol est né le 14 octobre 1859 à Saint-Chamond. Il est déclaré à l'état civil par Jean François Ravachol, maçon, âgé de 57 ans, son grand-père maternel, sous le nom de Francis Claudius Ravachol, né de Marie Ravachol et de père inconnu. Mais, trois ans plus tard, son père, Jean Adam Koenigstein, le reconnaît par son mariage avec Marie Ravachol. L'enfant porte désormais à l'état civil le nom de Koenigstein. Ce sera plus tard une source de confusion qui, en 1892, égare les recherches de la police qui recherche tantôt Koenigstein, tantôt Ravachol.

Le père de Ravachol, Jean Adam Koenigstein est d'origine hollandaise, né dans la province du Limbourg, près de Maastricht. Cet ouvrier lamineur, venu à Saint-Chamond en 1858, travaille aux forges d'Izieux. Il se met en ménage avec Marie Ravachol, moulinière de soie qui travaille dans l'usine Pichon. Tous deux ont 25 ans. En 1859, ils ont un enfant, le futur Ravachol, qui écrit dans ses mémoires : « Mes parents vivaient, je crois, séparés [non mariés], mais ils avaient la ferme intention de s'unir, le retard de cette union venant des formalités à remplir (acte de naissance, etc.) de mon père hollandais. »<sup>3</sup>.

L'enfant est placé en nourrice, comme c'est l'usage lorsque la mère, ouvrière de manufacture, travaille : « J'ai été élevé en nourrice jusqu'à l'âge de trois ans et, d'après les dires de ma mère, je n'ai pas eu tous les soins nécessaires à un jeune enfant. »<sup>4</sup>

En 1862, Jean Adam Koenigstein épouse donc Marie Ravachol qui reprend son fils car elle a dû arrêter de travailler. Les naissances se succèdent, le couple a bientôt deux, trois, quatre enfants : après François, naissent Henri, Joséphine et une petite fille qui meurt en bas-âge. Le ménage est très désuni car le père est un violent. Ravachol, chez lui : « mon père battait ma mère et me faisait des questions pour faire des rapports contre elle, ce à quoi je ne répondis jamais. »<sup>5</sup>

Au travail, aussi, Jean Koenigstein manifeste un caractère violent : il a, en 1865, une altercation avec un contremaître qui se termine par des coups et blessures et 20 jours de prison ; c'est sa troisième condamnation. L'année suivante, Jean Adam Koenigstein abandonne femme et enfants - le dernier n'a que trois mois - pour regagner son pays. Ayant retrouvé du travail en Rhénanie, il meurt de tuberculose en 1867.

Dans ses *Mémoires*, Ravachol a raconté son enfance et sa jeunesse : les rapports du juge de paix de Saint-Chamond et du chef de la sûreté de Saint-Etienne confirment d'ailleurs très souvent le récit qu'il en fait.

---

<sup>3</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 46.

<sup>4</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 46.

<sup>5</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 46.

Jusqu'à onze ans, Ravachol a suivi les cours de l'école des Frères à Izieux<sup>6</sup>. Mais la situation familiale était difficile et, dès l'arrivée de la belle saison, le jeune garçon était loué à la campagne, dans les monts du Pilat, ce qui faisait une bouche de moins à nourrir et rapportait un peu d'argent (« 15,00 F par saison » lorsqu'il était à La Rivoire, près de Saint-Chamond). Il était berger, gardant les vaches et les bœufs, changeant assez souvent de maître. « Quelquefois, je pleurais en souvenir de ma petite sœur que j'avais perdue. »<sup>7</sup> [Elle était morte en bas âge]. Pendant l'hiver, il allait aussi parfois travailler dans un atelier de fuseaux ou il gagnait 10 sous par jour ou « dans une mine de charbon pour trier les pierres » et gagnait alors 15 sous par jour<sup>8</sup>.

Par la suite, il fit, de 1874 à 1877, trois ans d'apprentissage d'ouvrier teinturier, chez Puthod et Richard à Saint-Chamond. Il juge sévèrement cet apprentissage « pour ainsi dire nul, puisque l'on cachait le secret des opérations » et qu'il fallait « questionner les camarades pendant que les contremaîtres n'étaient pas là » ou profiter de l'heure des repas pour essayer de se perfectionner. « Nous faisons assez souvent, sans augmentation de salaire, douze à treize heures de travail »<sup>9</sup> pour 1,50 à 2,50 F par jour selon l'année d'apprentissage. « Les dimanches jusqu'à l'âge de seize ans, le soir, j'allais de temps en temps au bal, la seule distraction de Saint-Chamond. »<sup>10</sup>

## Ouvrier teinturier et métallurgiste

Le jeune ouvrier teinturier travailla successivement dans plusieurs usines : d'abord chez Puthod et Richard où il avait fait son apprentissage, puis chez Journoux, à Izieux. Il y eut une grève. Premier contact avec la revendication sociale : « J'assistais à toutes les réunions des grévistes qui n'eurent pas gain de cause [...] Dès le début de la grève, je fus renvoyé avec tous mes camarades. »<sup>11</sup>

Après quelques mois de travail à Lyon, dans une teinturerie de soie, Ravachol fut au chômage et rentra à Saint-Chamond où il fut à la charge de sa mère. Il ne retrouva pas de travail dans une teinturerie mais dans une usine métallurgique, chez Potin, où son père avait travaillé et où il resta cinq mois. Comme son père, c'est un violent, prompt à la bagarre. Il se bat avec un garçon de four qui lui a jeté un seau d'eau à la figure :

« Je lui envoyai un coup de poing à la figure jusqu'à ce qu'il fût content de la distribution, et comme mon père s'était rendu célèbre par les volées qu'il avait données à plusieurs et au contremaître Humbert, les ouvriers voulurent voir le fils de *l'Allemand*, comme on l'appelait, après la scène que je venais d'avoir. »<sup>12</sup>

Puis Ravachol travailla chez Pichon pendant deux ans et demi, « renvoyé - écrit-il - parce que [il avait] eu quelques minutes de retard à la rentrée du matin [et qu'il avait] répondu au contremaître qui [lui] en faisait l'observation. » Il retrouva ensuite son métier de teinturier, embauché chez Vindry, au Creux, près de Saint-Chamond.

---

<sup>6</sup> Rapport du juge de paix de Givors.

<sup>7</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 48.

<sup>8</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 49.

<sup>9</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 50.

<sup>10</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 50.

<sup>11</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 51.

<sup>12</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 53.

Ravachol a 22 ans : il a connu la dureté et la précocité du travail des enfants, la misère d'une mère abandonnée et chargée d'enfants, l'apprentissage peu utile d'un métier pénible, l'instabilité dans le travail, l'expérience de la grève et du licenciement, la violence du monde ouvrier et de l'usine et aussi l'attitude xénophobe de camarades de travail pour lesquels il est le « fils de l'Allemand » : voilà, sans doute, repérées à travers les *Mémoires* de Ravachol et les rapports de police, quelques-unes des sources d'une révolte qu'explique aussi un caractère fier et emporté.



Koenigstein – Ravachol  
(archives de la Préfecture de Police B A/1132)

## 2 - Ravachol entre l'anarchie et l'illégalité

### De la révolte à l'anarchie

A dix-huit ans, Ravachol avait lu *Le Juif errant* d'Eugène Sue. Cette lecture le détacha de la religion. Il fréquenta ensuite les réunions publiques et alla écouter à Saint-Chamond une conférence de Paule Minck, une militante socialiste et féministe, qui avait participé à la Commune : « Elle [...] fit une conférence anticléricale. D'après elle, pas de Dieu, pas de religion, du matérialisme complet. Elle disait que saint Gabriel était un joli garçon qui faisait la cour à celle que l'on appelle la Vierge et que saint Joseph était son époux pur et simple. [...] J'ai à peu près perdu les idées religieuses. »<sup>13</sup>

Ravachol fait alors partie d'un cercle d'études sociales, écoute les conférences des orateurs du *parti ouvrier* et devient collectiviste. Il fréquente les cours du soir ; il lit *Le Proletariat*, le journal de Paul Brousse, « qui parlait de la Commune de 1871 » et du « nihilisme russe ». Il s'intéresse aussi aux idées anarchistes, écoute le militant anarchiste lyonnais Bordat et Régis Faure, un anarchiste stéphanois, militant syndicaliste. Il se lie avec Croizier qui travaille chez Arsac. « De prime abord, je trouvai leurs théories impossibles, je ne voulais pas les admettre... Ce ne fut que deux ou trois ans après que je devins complètement de l'avis de l'anarchie. »

### Les idées de Ravachol

Ravachol a, au début des *Mémoires* recueillis par ses gardiens sous sa dictée, exposé quelles étaient ses idées<sup>14</sup>, quelle conception il avait de l'anarchie : document précieux, validé par des réponses écrites qu'il fit à un questionnaire que lui remit, à Paris, le directeur de la prison de la Conciergerie.

Pour Ravachol, l'anarchie, c'est d'abord « l'anéantissement de la propriété », seul moyen de mettre fin aux inégalités sociales. « Si cette abolition avait lieu, il faudrait abolir aussi l'argent, [...] motif de toutes les discordes, de toutes les haines, de toutes les ambitions ». Il n'y aura ainsi plus besoin de lois.

L'anarchie, c'est aussi la destruction des religions qui n'auraient plus de raison d'être puisque « leur influence morale n'aurait plus lieu d'exister ».

L'organisation du travail : « Il ne faut pas de maîtres, de gens qui entretiennent leur oisiveté avec notre travail, il faut que tout le monde se rende utile à la société, c'est-à-dire travaille selon ses capacités et ses aptitudes ; ainsi Untel serait boulanger, l'autre professeur, etc. Avec ce principe, le labeur diminuerait, nous n'aurions plus chacun qu'une heure ou deux de travail par jour. L'homme ne pouvant rester sans occupation, trouverait une distraction dans le travail. »

---

<sup>13</sup> Maitron, op. cit., p. 54.

<sup>14</sup> Maitron, op. cit., p. 42-45. Les citations de ce paragraphe sont extraites de ces pages.



L'organisation de la famille : « Le mariage serait détruit. On s'unirait par penchant, par inclination et la famille se trouverait constituée par l'amour du père et de la mère pour leurs enfants. Si par exemple une femme n'aimait plus celui qu'elle avait choisi pour compagnon, elle pourrait se séparer et faire une nouvelle association. En un mot, liberté complète de vivre avec ceux que l'on aime ». La liberté supprimerait aussi la prostitution.

L'armée : « l'armée n'aurait plus de raison d'être puisqu'il n'y aurait plus de nations distinctes [...] et toutes les nations étant fusionnées en une seule qui serait l'Univers ».

« Plus de guerres, plus de querelles, plus de jalousie, plus de vol, plus d'assassinat, plus de magistrature, plus de police, plus d'administration. »

## Premiers démêlés avec la justice

Un événement fait basculer le destin de Ravachol : M. Vindry renvoie son frère qui avait injurié un contremaître. Au même moment, selon un rapport du juge de paix de Givors, « se place un incident qui aurait été la cause du renvoi [de Ravachol]. Une fille nommée Justine Deschamps lui avait demandé du vitriol - de l'acide sulfurique - sous le prétexte de soigner un cor au pied, et au lieu de s'en servir pour cet usage, elle le jeta à la figure du sieur Duon, son amant. Ce serait à raison de cet incident, et aussi parce qu'il s'occupait déjà de propagande anarchiste, ou tout au moins socialiste, que le sieur Vindry l'aurait renvoyé.»<sup>15</sup>

Ravachol raconte aussi dans ses *Mémoires* l'affaire du vitriol pour laquelle il ne fut d'ailleurs pas inquiété par la police mais qui provoqua son renvoi. Un rapport du juge de paix de Saint-Chamond écrit : « A peine [M. Vindry] eut-il donné son congé que François Koenigstein se livra vis-à-vis de lui à des violences extrêmes. M. Vindry appela au secours, sans quoi il était en danger. »<sup>16</sup> Voici la version de Ravachol : « Je lui arrachais cet aveu que s'il m'avait connu comme anarchiste, il y aurait déjà longtemps qu'il m'aurait mis à la porte. »<sup>17</sup>

## La voie de l'illégalité

Ravachol : « A ce moment ma sœur venait d'avoir un enfant avec son amant. Nous étions sans travail, mon frère et moi et sans un sou d'avance. »<sup>18</sup> La misère règne au foyer. Ravachol et son frère se rendent coupables de menus larcins : vols de volailles chez les paysans du voisinage, vol de sacs de charbon. Par la suite, Ravachol retrouve du travail à Saint-Etienne, chez un teinturier de la rue Tréfilerie et sa mère le rejoint alors que son frère trouve du travail à Givors. Mais le travail est saisonnier et ses gains ne lui suffisent pas. Il avait appris à jouer de l'accordéon et Jean-François Gonon, auteur d'une *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne* nous le montre faisant danser la jeunesse au son de l'accordéon, pour un cachet de cinq francs par soirée et composant lui-même des chansons « engagées » ; Ravachol : « Cela me permettait d'avoir quelques sous devant moi pour mes dépenses personnelles. »

---

<sup>15</sup> Archives départementales de la Loire (ADL), dossier Ravachol, archives de la cour d'assises.

<sup>16</sup> Archives départementales de la Loire (ADL), dossier Ravachol, archives de la cour d'assises.

<sup>17</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 57.

<sup>18</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 57.

Comme il y avait de nombreux jours de chômage, Ravachol se tourna vers des activités illégales. Il considérait d'ailleurs, comme beaucoup d'anarchistes, que le vol n'était, après tout, qu'une opération légitime de « récupération » sur les riches. A ce moment, Ravachol a une liaison avec une jeune femme, « petite brune aux grands yeux noirs »<sup>19</sup>, « expansive et affectueuse »<sup>20</sup>, Bénédicte Rullière, âgée de 32 ans, mariée à un homme beaucoup plus âgé et mère de deux enfants : « Comme sa situation était très précaire, je lui donnais de l'argent dans la mesure du possible. »<sup>21</sup> Cette liaison brouille Ravachol avec sa mère.

Ravachol, souvent sans travail, ayant besoin d'aider sa maîtresse, manque d'argent. Il essaie la contrebande de l'alcool puis, avec l'un de ses amis, la fabrication de la fausse monnaie. Mais la fabrication et surtout l'écoulement des pièces étaient difficiles. Ravachol : « Pourtant, je voulais faire le bonheur de ma maîtresse et le mien, nous mettre pour l'avenir à l'abri de toute misère. L'idée du vol en grand me vint à l'esprit. Je me disais qu'ici-bas nous étions tous égaux et nous devons avoir les mêmes moyens pour se procurer le bonheur. »<sup>22</sup>

## Profanateur de cimetière et criminel

Ravachol est d'abord profanateur de cimetière. La baronne de Rochetaillée venait d'être inhumée dans le caveau familial de Saint-Jean-Bonnefonds. On disait qu'elle avait été enterrée avec ses bijoux. C'est alors une macabre expédition. Dans la nuit du 14 au 15 mai 1891, Ravachol se rend au cimetière, descend dans le caveau des barons de Rochetaillée, ouvre le cercueil qui vient d'être inhumé. Sa lampe (une « lanterne sourde ») s'éteint et il fait alors brûler les fleurs et les couronnes pour s'éclairer. Mais il ne trouve pas de bijoux. Il faut rentrer à Saint-Etienne : cet épisode est important pour comprendre la répulsion que l'opinion va éprouver ensuite pour Ravachol qui a transgressé là un tabou très important et manqué au respect dû aux morts.

Après un cambriolage dans une maison inhabitée à La Côte - qui ne donna guère de résultats - Ravachol décida d'aller cambrioler un ermite, Jacques Brunel, ancien Frère des écoles chrétiennes, vieillard dévot et avare de 96 ans qui vivait à Notre-Dame-de-Grâce, sur la commune de Chambles et qui, à force d'avoir recueilli des aumônes, passait pour avoir « amassé un trésor » caché dans une « biche », c'est-à-dire une sorte de jarre en grès. Le matin du 18 juin 1891, Ravachol prit donc le train pour Saint-Victor-sur-Loire et partit à pied pour Chambles dont il se fit indiquer la route par une fillette à laquelle il donna un sou. Jacques Brunel faisait la sieste après avoir travaillé toute la matinée dans son jardin. Ravachol réussit à rentrer par une cave et un escalier qui montait à l'étage et souleva la trappe qui donnait accès à la pièce où le vieil ermite sommeillait. Le bruit le réveilla, Ravachol eut beau dire qu'il venait pour faire dire des messes et montra un billet de 50 F dont il aurait voulu se faire rendre la monnaie, Brunel répéta, effrayé, qu'il n'avait pas d'argent. Il voulut se lever.

Ravachol se jeta alors sur lui, l'étouffant avec un traversin et lui enfonçant son mouchoir dans la bouche. Ravachol dit avec calme et cynisme : « Quand je vis qu'il ne remuait plus, [...] je sautai en bas du lit. »<sup>23</sup> Ravachol fouille alors la petite maison et son

---

<sup>19</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 59.

<sup>20</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 60.

<sup>21</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 60.

<sup>22</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 61.

<sup>23</sup> Maitron, *op. cit.*, p. 67.

grenier : il y a de l'argent caché partout, au bas mot 25 000 F en pièces de monnaie, parfois en or ou en argent. Comment le transporter ? Ravachol rassemble tout ce qu'il peut dans des mouchoirs noués mais ne peut tout emporter. Il revient à plusieurs reprises, la dernière fois avec sa maîtresse dans une voiture louée dont le cocher les repère et est plus tard un témoin important. Ravachol reconnut plus tard avoir eu l'idée de supprimer ce témoin gênant. Le butin est entassé dans la chambre où loge Ravachol et aussi chez quelques-uns de ses « compagnons » qui lui servirent de receleurs.

## Arrêté et évadé

Ravachol avait fait trop d'imprudences : il avait été vu par de nombreux témoins. Le 27 juin 1891, il fut arrêté, alors qu'il arrivait à son domicile, par le commissaire Teychené et plusieurs de ses agents : arrestation mouvementée, au cours de laquelle il fit mine d'appeler à l'aide ses amis. Maîtrisé, les mains attachées dans le dos, il fut emmené, à pied, pour être conduit au commissariat. Trois cents mètres après le départ du prisonnier et de ses gardiens, un individu qui paraissait pris de boisson et portait un paquet attira l'attention des policiers. Ravachol profita d'un moment d'inattention pour bousculer l'agent qui le surveillait, prendre la fuite et disparaître...

Y avait-il eu une opération de diversion menée par un complice de Ravachol ? Y avait-il eu faute de surveillance des policiers, humiliés par cette aventure ? Toujours est-il que le commissaire Teychené fut ensuite sanctionné et déplacé. Quant à Ravachol, il demeura introuvable. D'abord caché à Saint-Etienne - on retrouva les menottes qu'on lui avait passées dans une cave, sur un tas de charbon -, il gagna ensuite Paris, non sans avoir essayé de faire croire à un suicide par noyade, en laissant sur le bas port de Perrache, à Lyon, ses vêtements avec un mot indiquant son désir d'en finir avec la vie :

« Camarade, ne voulant pas servir de jouet à la justice bourgeoise, [...] je me décide à en finir avec la vie. Je ne regrette qu'une chose : c'est de ne pas avoir eu le temps de mettre l'argent en lieu sûr, car la propagande en aurait au moins profité [...] Adieu à tous et vive l'anarchie ! »<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> René Dumas : *Ravachol, l'homme rouge de l'anarchie*, Saint-Etienne, Le Hénaff, 1981.

## 3 - Les attentats parisiens

### Le climat politique, économique et social

La crise anarchiste se situe, en 1892-1894, au cœur d'une crise politique et économique qui secoue la III<sup>e</sup> République. Après les grandes lois démocratiques et scolaires de 1879-1882, pour rassurer les classes moyennes et la paysannerie qu'il fallait gagner au nouveau régime, la République avait été « modérée ». Face à la crise économique des années 1880-1890, elle s'était montrée sans imagination. Sur le plan politique, elle avait été ébranlée par l'aventure boulangiste (1886-1889) et discréditée par des scandales politico-financiers, tel celui de Panama, qui furent à l'origine d'un antiparlementarisme dévastateur.

La contestation sociale se développait : la loi Waldeck-Rousseau de 1885 avait, en autorisant les syndicats, libéré les énergies. Des grèves violentes se produisirent : grèves du 1<sup>er</sup> mai ; grève de Fourmies en 1891 : la troupe tire sur les grévistes faisant 10 morts. Grève des verriers de Carmaux en 1892, faite pour protester contre le licenciement d'un militant socialiste : elle révèle la personnalité de Jean Jaurès, défenseur des verriers et leur volonté de s'organiser ; c'est la création de la verrerie ouvrière de Carmaux qui semble ouvrir une ère nouvelle en révélant la possibilité de l'*autogestion* et de la propriété ouvrière.

Parallèlement, le mouvement socialiste, écrasé par la répression qui avait suivi la Commune, renaît et s'organise. Bien que divisé, il réussit, en 1893, à faire élire une cinquantaine de députés qui s'unissent pour former au Palais-Bourbon un seul groupe parlementaire dont les membres sont particulièrement remuants.

### Le courant anarchiste

Le développement du courant anarchiste<sup>25</sup> se situe dans ce climat de crise et de contestation sociale. Le courant anarchiste, qui se réclame de Proudhon et de Bakounine, est l'un des courants permanents du mouvement révolutionnaire en France et en Europe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au sein de la 1<sup>ère</sup> Internationale, Bakounine s'en était fait le théoricien, contre Marx. Mais ce mouvement ne se manifestait que par intermittence et restait très minoritaire : après 1880, il s'exprime par quelques journaux (*La Révolte*, *Le Père Peinard*). Les journalistes et écrivains Jean Grave et Sébastien Faure sont les principaux théoriciens du mouvement.

Citons un texte de Sébastien Faure qui nous paraît aller au cœur de la doctrine des anarchistes et reflète bien leur état d'esprit : « Le point commun [entre anarchistes] c'est la négation du principe d'autorité dans l'organisation sociale [...] ainsi quiconque nie l'autorité

---

<sup>25</sup> Jean Maitron : *Le mouvement anarchiste en France*, Paris, François Maspero, collection FM / Fondations, 2 vol., 1975.

et la combat est anarchiste. L'autorité revêt trois formes principales : 1/ la forme politique, l'Etat, 2/ la forme économique, le Capital, 3/ la forme morale, la Religion. »<sup>26</sup>

## L'affaire de Clichy

En 1891, les anarchistes avaient tenté de manifester à Levallois puis à Clichy, le 1<sup>er</sup> mai. Une bagarre avait éclaté entre les « forces de l'ordre » et les anarchistes alors que la manifestation était terminée. Quelques coups de feu avaient été tirés, de part et d'autre, sans qu'on puisse dire qui avait ouvert les hostilités. Un manifestant fut blessé. Conduits au commissariat de Clichy, les anarchistes furent rudement passés à tabac. L'affaire était relativement de faible importance, comparée au drame de Fourmies qui eut lieu le même jour. Cependant, trois anarchistes furent déférés en cour d'assises et le substitut Bulot, avec une invraisemblable sévérité requit contre eux la peine de mort ! La cour d'assises, sans aller jusqu'à cette extrémité, prononça cependant de lourdes peines de prison : cinq ans de prison pour Decamps et trois pour Dardare. Léveillé, blessé à la cuisse, fut acquitté, malgré de vibrantes déclarations anarchistes<sup>27</sup>.

Le passage à tabac de prévenus sans défense, la demande de condamnation à mort et les peines de prison furent ressentis comme un véritable défi par les anarchistes qui déclenchèrent une série d'attentats qui constituaient des mesures de représailles mais aussi une campagne de « propagande par le fait » qui devait, dans leur esprit, créer un climat insurrectionnel à la faveur duquel la révolution sociale pouvait se produire.

## Des bombes contre les magistrats

Recherché pour assassinat suivi de vol, Ravachol gagne alors la région parisienne où, sous le nom de Léon Léger, il trouve refuge, à Saint-Denis, chez le « compagnon » Chaumentin, dit Chaumartin. Madame Chaumartin était une amie de la femme de l'anarchiste Decamps, l'un des condamnés pour l'affaire de Clichy. Ravachol forme alors un groupe anarchiste avec Simon, dit Biscuit, un apprenti de 18 ans, Jas-Béala, 28 ans et Mariette Soubère, 23 ans, la maîtresse de ce dernier. Le groupe décide de venger les compagnons condamnés dans l'affaire de Clichy<sup>28</sup>.

Ravachol et ses amis songent d'abord à faire sauter le commissariat de Clichy. Le 7 mars 1892, ils emportent une marmite chargée de dynamite et de débris de fer. Mais ils doivent renoncer à leur projet par suite des difficultés d'approche. Les membres du groupe décident alors de s'attaquer aux magistrats qui avaient jugé les anarchistes condamnés.

Le conseiller Benoît avait présidé la cour d'assises qui avait condamné Decamps et Dardare. Simon va reconnaître les lieux, 136 boulevard Saint-Germain mais ne sait pas à quel étage habite le conseiller Benoît. On décide cependant de passer à l'action et de faire sauter l'immeuble. Le 11 mars, les quatre anarchistes gagnent Paris en tramway,

---

<sup>26</sup> Sébastien Faure : *Encyclopédie anarchiste*, citée par Jean Maitron : *Ravachol et les anarchistes*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>27</sup> Maitron, *Le mouvement anarchiste...*, *op. cit.*, tome I, p. 200-202.

<sup>28</sup> Sur les attentats anarchistes de 1892-1894, cf. Maitron, *Le mouvement anarchiste...*, *op. cit.*, tome I, p. 206-250.

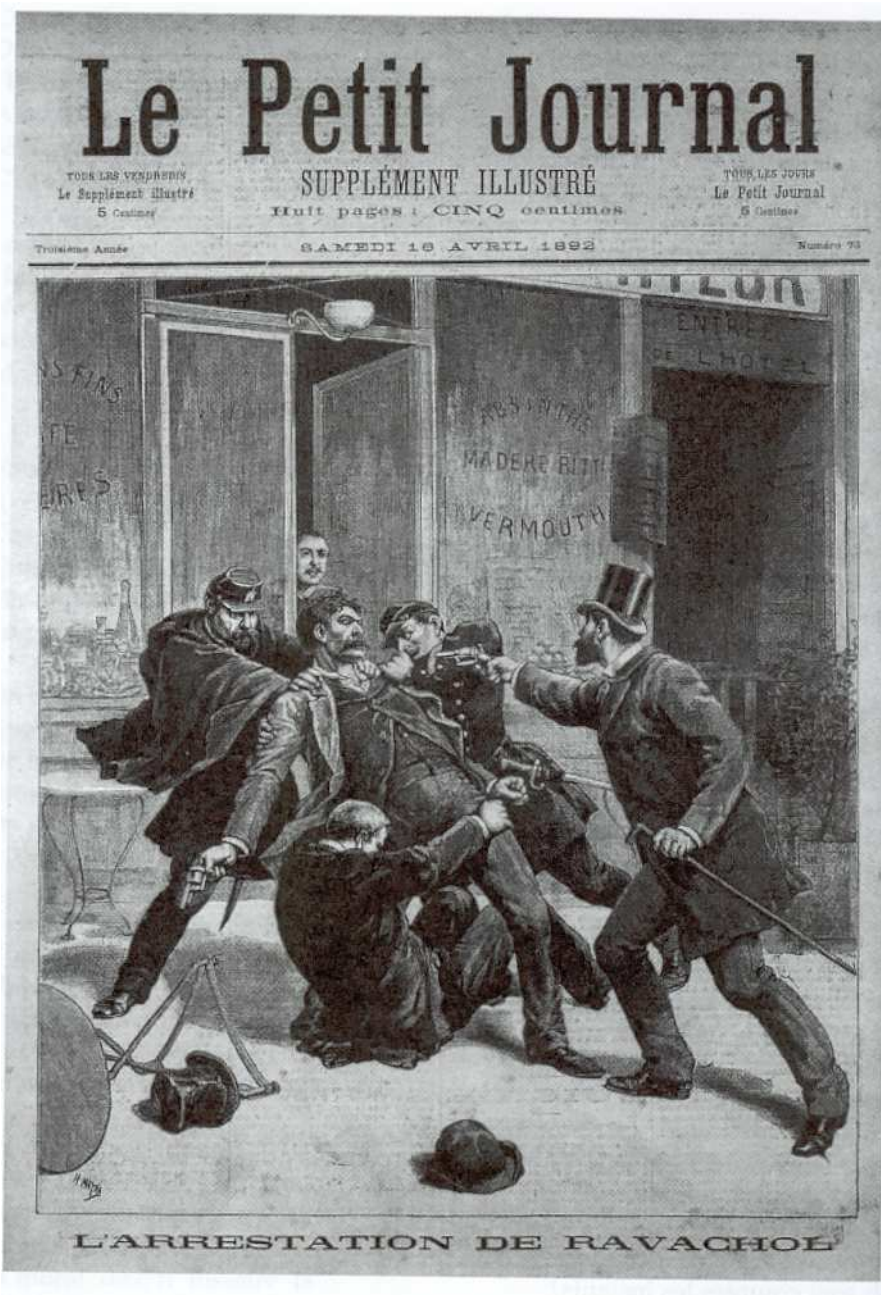
Mariette Soubère a caché une marmite contenant 50 cartouches de dynamite et des débris de fer sous ses larges jupes pour passer la barrière d'octroi. Puis elle rentre à Saint-Denis pendant que Simon, Béala et Ravachol poursuivent leur route. Lorsqu'ils sont arrivés devant l'immeuble où habite le conseiller Benoît, Ravachol, élégamment habillé pour ne pas se faire remarquer - nous sommes dans les « beaux quartiers » - et armé de deux pistolets, pénètre dans l'immeuble avec la marmite et la dépose sur le palier du 1<sup>er</sup> étage. Il allume la mèche, dévale l'escalier et est surpris par l'explosion alors qu'il arrive sur le trottoir : « J'ai cru que la maison me tombait dessus. » La cage d'escalier est soufflée par l'explosion et les dégâts sont importants. Le conseiller Benoît, qui habitait au 4<sup>e</sup> étage, est indemne. L'émotion est grande.

Dans les jours qui suivent, Ravachol décida de s'en prendre au substitut Bulot qui avait requis la peine de mort contre les anarchistes dans le même procès. Ravachol et Simon fabriquèrent un nouvel engin bourré, cette fois, de 120 cartouches de dynamite. Mais une femme, régulièrement rémunérée comme indicatrice et qui fréquentait la maison Chaumartin avait averti la police (elle toucha une prime de 750,00 F). Chaumartin et Simon furent arrêtés le 17 mars. Ravachol put échapper à l'arrestation et gagna Saint-Mandé, sans renoncer à son projet d'attentat. Le 27 mars, il arriva à 8 h devant le n° 39 de la rue de Clichy où habitait Bulot, ouvrit la valise dans laquelle se trouvait l'engin explosif, pénétra dans l'immeuble mais, là encore, ne put déterminer l'étage où habitait le magistrat. Il alluma les mèches au second palier, redescendit et fit une cinquantaine de mètres avant que l'explosion n'ébranle tout le quartier. L'immeuble fut ravagé jusque dans ses fondements : le chimiste Girard qui déposa comme expert au procès de Ravachol déclara que seule la présence de fenêtres ouvertes dans la cage d'escalier - qui avaient permis l'évacuation des gaz - avait évité l'effondrement de l'immeuble. Par miracle, il n'y eut que 7 blessés.

Ravachol se rendit vers 11 h au restaurant Véry, boulevard Magenta. Le garçon, Lhérot, ayant fait quelques récriminations sur le service militaire, Ravachol profita d'une occasion de propagande, qu'il crut favorable, pour lui exposer les théories anarchistes. Il évoqua même imprudemment l'explosion qui vient d'avoir lieu et que personne ne connaît encore dans le quartier. Lhérot est intrigué par ce consommateur trop bien renseigné, mais il le laisse partir. Le signalement de Ravachol est diffusé par la police et signale la cicatrice qu'il porte à la main gauche<sup>29</sup>. Lorsque, deux jours plus tard, Ravachol vient s'asseoir dans ce même restaurant, Lhérot le reconnaît, remarque qu'il a effectivement une cicatrice à la main et fait prévenir la police. L'arrestation est mouvementée : il faut dix hommes pour maîtriser Ravachol qui se débat avec une force herculéenne.

---

<sup>29</sup> Voici ce signalement : « Taille : 1,66 m ; envergure : 1,78 m ; maigre ; cheveux et sourcils châtain foncé ; teint jaunâtre ; visage osseux ; nez assez long ; figure allongée ; front bombé et assez large ; aspect maladif. Signes particuliers : cicatrice ronde à la main gauche, au bas de l'index près du pouce [...] » (Cité dans la notice biographique consacrée à Ravachol dans Jean Maitron et coll. : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières, tome 15, 1977, p. 10).



Arrestation de Ravachol, *Le Petit Journal* n° 73, du 16 avril 1892

## 4 - Les procès de Paris et de Montbrison et la condamnation à mort

### Devant la cour d'assises de la Seine

L'opinion et le gouvernement réclament une justice rapide et expéditive. L'instruction est bouclée en douze jours par M. Laurent-Atthalin, juge d'instruction - ce qui nous paraît aujourd'hui extraordinaire - et, dès le 26 avril 1892, Ravachol comparaît devant la cour d'assises de la Seine. Le palais de justice est gardé comme s'il devait subir un assaut. Il est vrai que la veille, les « compagnons » ont fait sauter le restaurant Véry et la bombe a fait deux morts, Véry, le propriétaire, et un consommateur. Le journal anarchiste, le *Père Peinard*, ironise sur cette opération de *vérification*. Pendant le procès, les jurés et les magistrats reçurent de nombreuses menaces de mort qui influèrent certainement sur le verdict. Les caricatures du *Pilori* représentaient les jurés *verts* de peur...

Ravachol avait à ses côtés quatre coïnculpés : Simon, dit Biscuit, Béala, Mariette Soubère et Chaumartin. Chaumartin avait « craqué » pendant les interrogatoires et, sans être le « traître » que les journaux anarchistes dénoncèrent, avait confirmé les révélations de l'indicatrice de la police.

Les débats se déroulèrent dans le calme. Ravachol revendiqua toutes ses responsabilités et ses coaccusés n'apparurent ainsi que comme des comparses. Il expliqua longuement ses actes par sa volonté de venger Decamps et Dardare, les anarchistes de Clichy, victimes des brutalités policières et de la sévérité des magistrats Benoît et Bulot et de donner ainsi un avertissement à toute la magistrature. Les témoignages de ceux qui avaient fréquenté Ravachol ne lui furent pas défavorables. Chaumartin reconnut lui-même qu'il était estimé de tous, sympathique, compatissant envers les opprimés : il apprenait à lire à la petite fille de la maison qui l'appelait « cousin Léon » ; il avait donné de l'argent à la femme de Decamps et acheté des vêtements à ses enfants. Mais il pouvait être impitoyable envers ceux qu'il jugeait responsables de l'injustice et de la misère.

M<sup>e</sup> Louis Lagasse plaida naturellement le caractère politique des attentats parisiens et demanda le bénéfice des circonstances atténuantes, estimant que l'échauffourée de Clichy avait été à l'origine de l'indignation de Ravachol : « Messieurs les jurés, vous n'avez pas le droit de traiter comme un assassin un soldat de l'Idée qui s' imagine mener le bon combat. »

Le verdict surprit : Ravachol échappait à la peine de mort et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité ainsi que son complice Simon<sup>30</sup>. Les trois autres inculpés étaient acquittés.

Des manifestations d'hostilité eurent lieu à l'égard des jurés, dans la foule qui assistait au verdict. La grande presse ne fut pas plus tendre et stigmatisa leur « lâcheté ».

---

<sup>30</sup> Simon, dit *Biscuit*, puis ensuite *Ravachol II*, mourut en 1894, tué par un coup de fusil d'un gardien parce qu'il venait de crier « Vive l'anarchie ! » au moment même où était guillotiné, devant tout le baigne réuni, un autre bagnard condamné à mort. Le tribunal du baigne, constitué de membres de l'administration pénitentiaire, pouvait en effet prononcer des condamnations à mort. Un bagnard faisait office de bourreau et tous les forçats devaient assister à l'exécution, un genou en terre et leur bonnet à la main.



## Devant la cour d'assises de Montbrison

Le 21 juin suivant, Ravachol comparait à nouveau devant une cour d'assises, celle de Montbrison, pour répondre de crimes et délits dont il était accusé et qui étaient antérieurs aux attentats parisiens :

Deux de ces crimes avaient été reconnus par Ravachol : la violation de sépulture de la baronne de Rochetaillée à Saint-Jean-Bonnefonds en mai 1891 et l'assassinat, le 18 juin 1891, de Jacques Brunel, l'ermite de Chambles.

Mais il était aussi accusé de quatre autres assassinats :

- L'assassinat, le 30 mars 1886, à La Varizelle, près de Saint-Chamond, d'un rentier de 86 ans, M. Rivollier et de sa domestique, Mme Fradel. Le meurtrier, affolé par les cris des victimes, s'était enfui et n'avait rien pu voler.

- L'assassinat, le 27 juillet 1891, des dames Marcon, âgées de 76 et 46 ans, quinquannières à Saint-Etienne, rue de Roanne. Ce double meurtre n'avait rapporté que 2,00 F et quelques centimes à son auteur.

Là aussi, l'instruction fut rondement menée par M. Férreol, juge d'instruction à Montbrison. Le procès s'ouvrit dès le 21 juin dans la salle de la cour d'assises installée dans l'ancienne chapelle des Visitandines. La ville était sur pied de guerre tant on craignait qu'un coup de main anarchiste fût organisé pour essayer de délivrer Ravachol. La troupe était sous les armes, des patrouilles circulaient jour et nuit dans la petite ville ; les jurés étaient protégés par la police car ils recevaient de nombreuses lettres anonymes de menace (« nous vous prévenons que si Ravachol est condamné à mort, on vous fera sauter les uns après les autres ») ; l'un d'entre eux avait eu une crise de nerfs à l'annonce de sa désignation par tirage au sort et on avait dû l'évacuer.

Cinquante-sept journalistes étaient venus de Paris et on avait dû transporter des pupitres de l'école normale pour les installer dans la salle de la cour d'assises dans laquelle se pressait une foule énorme. Le préfet de la Loire, le sous-préfet et le maire de Montbrison assistaient aux débats. On avait installé un service spécial pour la transmission des dépêches mais comme il était très coûteux, certains journalistes utilisèrent des pigeons voyageurs...

Ravachol était entré dans le box des accusés vêtu du costume des prisonniers et chaussé des sabots que fournissait la *pénitentiaire*. Il était entouré de deux gendarmes, d'un capitaine de gendarmerie et d'un commissaire spécial chargé de le surveiller : il ne devait pas « le quitter des yeux ». M<sup>e</sup> Lagasse, assisté de M<sup>e</sup> Lafay, de Montbrison, était à nouveau au banc de la défense, avec une tâche beaucoup plus difficile que devant les assises de la Seine. Le procès, dirigé par M. Darrigrand, conseiller à la cour d'appel de Lyon, fut marqué par de longs interrogatoires de l'accusé, en particulier sur les crimes qu'il n'avait pas avoués. Ravachol garda constamment un calme étonnant. Nous avons le témoignage du commissaire chargé de le surveiller : « Cet homme est réellement resté impassible sous le poids de ces longues séances et des interrogatoires réitérés du président et du ministère public ; il n'a été embarrassé que lorsqu'il a été obligé de mentir pour couvrir toujours et sans la moindre défaillance les complices de ses crimes. Ceux qui ne regardaient que lui, ils les a avoués simplement, sans la moindre hésitation comme sans forfanterie. »

Ravachol reconnaissait la violation de sépulture de la baronne de Rochetaillée et le meurtre de l'ermite de Chambles : il a d'ailleurs reconnu ces forfaits dans les *Mémoires* dictés à ses gardiens. Mais il protestait énergiquement contre les autres accusations qui ne reposaient

sur aucune preuve : on avait eu tendance, il faut bien le dire, à accuser Ravachol de meurtres jusque-là non élucidés. Les accusations venaient de Chaumartin qui rapportait, disait-il, des aveux que lui avait fait Ravachol et qui les maintint à l'audience ; mais comme il s'était beaucoup contredit, il fut malmené par les avocats de la défense : leurs questions le mirent en difficulté.

La défense de Ravachol était simple : il avait volé, et tué l'ermite de Chambles, sans l'avoir initialement prémédité, pour obtenir les ressources que le travail ne pouvait plus lui procurer. Il volait aussi « pour venir en aide à la cause anarchiste car nous travaillons pour le bonheur de l'humanité »<sup>31</sup>.

Le président n'acceptait pas cette thèse :

- « Vous opérez pour vous, pour vous seulement, car à votre maîtresse vous avez dit : « Je vais prendre l'argent et nous irons vivre heureux dans un petit coin ignoré. »

- Ravachol : « Oui, en effet. »<sup>32</sup>

La cause de Ravachol était désespérée. Les seuls témoignages en sa faveur furent ceux de son frère, Henri Koenigstein, ouvrier teinturier à Givors, et de sa sœur, Joséphine ; ils vinrent dire comment leur frère aîné s'était occupé d'eux dans leur jeunesse, leur servant de père et les sauvant de la misère et de la faim. La mère qui travaillait encore comme dévideuse avec un salaire de 22 sous par jour et logeait dans une mansarde à Saint-Chamond était plongée dans le désespoir et reniait son fils qu'elle avait tenté de détourner de sa liaison avec Bénédicte Rullière, rendue par elle responsable de l'évolution criminelle de son fils.

La maîtresse de Ravachol, Bénédicte Rullière, extraite de la prison de Montpellier, qui avait, selon une co-détenue - un « mouton » placé dans sa cellule -, chargé son amant dans l'affaire de la Varizelle, se rétracta, en pleurs, et témoigna en sa faveur :

- Le président : « N'avez-vous pas dit à votre codétenue que Ravachol avait tué le père Rivollier ? »

- Bénédicte Rullière : « C'est faux, elle a menti. »

- Le président : « Vous avez écrit pour demander pardon d'avoir connu Ravachol, un monstre plein de fiel contre la société. »

- Bénédicte Rullière : « Eh bien, quand j'ai dit cela, j'ai menti contre mon cœur. J'ai aimé cet homme, je l'aime encore et je n'en ai pas honte. Aussi je le supplie de ne pas m'en vouloir de ce que j'ai fait. »<sup>33</sup> [« Sensation dans l'assistance. »]

Avant son exécution, dans une lettre à son frère Henri, Ravachol écrivit : « Toute ma reconnaissance va à cette femme qui expie en prison la faute de m'avoir connu, pour le courage dont elle a fait preuve en venant à la barre de la cour d'assises se rétracter des paroles qu'elle avait écrites au juge d'instruction et dire [...] qu'elle m'aimait encore. »

Le procureur de la République, M. Cabannes, demanda évidemment la peine capitale pour Ravachol « l'assassin des femmes et des vieillards, le faussaire, le déterreur de cadavres ». Il eut aussi ces phrases étonnantes : « J'ai cherché vainement une circonstance atténuante pour cet homme. Je ne puis en trouver. Maudit par l'opinion publique, maudit par

---

<sup>31</sup> Déclaration de Ravachol à l'audience du 21 juin 1892.

<sup>32</sup> Maitron, *Le mouvement anarchiste...*, op. cit., t. I, p. 218.

<sup>33</sup> René Dumas, *Ravachol...*, op. cit.

sa mère, rejeté par ses amis, Koenigstein ne mérite aucune pitié. Fils de Prussien<sup>34</sup>, cet homme, ce misérable pouvait se faire naturaliser. Il ne l'a point fait. Ce sera une consolation, car ce n'est point la tête d'un Français qui tombera. »<sup>35</sup>

La plaidoirie de M<sup>e</sup> Lagasse, après avoir affirmé l'innocence de Ravachol dans les affaires de la Varizelle et de la rue de Roanne, présenta Ravachol « comme un fanatique dévoué à son parti et prêt - certes - à tuer pour le triomphe de la *cause*, mais aussi comme un cœur généreux toujours prêt à secourir les malheureux », « un être sensible et exalté » poursuivi par les haines de la bourgeoisie. Sa plaidoirie était un peu une « mission impossible ». Ravachol voulut à la fin des débats faire une déclaration qui était une défense des théories anarchistes mais le président ne lui permit pas de le faire. Il était tard dans la nuit. Le jury délibéra à peine une demi-heure. La condamnation à mort de Ravachol fut prononcée à 3 h 15 du matin. Le commissaire de police chargé de sa surveillance écrit : « De tous ceux qui l'entouraient au moment où le président lisait la sentence de mort, c'est lui qui paraissait le moins ému. »<sup>36</sup> Il accueillit le verdict aux cris de « Vive l'anarchie ! » Sa sœur Joséphine s'évanouit dans l'assistance.

## L'exécution d'un anarchiste

Ravachol attendit la mort avec détachement. A son frère et sa sœur, venus le voir en prison, il déclara : « Je suis las d'être ainsi traîné d'une prison à l'autre. Ce que je désire, c'est d'en finir au plus vite. »<sup>37</sup>. Cet état d'esprit est confirmé par une lettre que, de sa prison, il écrivait à son frère : « Ne t'afflige pas de ma condamnation. Il est préférable qu'il en soit ainsi car s'il avait fallu aller au bagne, j'aurais eu cruellement à souffrir. »<sup>38</sup> Il reçut plusieurs visites de l'abbé Claret, aumônier de la prison, et discuta passionnément et fermement avec lui, lui déclarant qu'il « ne croyait ni à la religion, ni à Dieu, ni à rien ».

Ravachol refusa de présenter un recours en grâce, mais, dans ces cas-là, l'usage voulait que le parquet envoya cependant d'office au garde des Sceaux le dossier de recours en grâce. M<sup>e</sup> Lagasse fut reçu par le président Sadi Carnot et essaya surtout de faire valoir qu'il ne fallait pas donner des martyrs à la cause anarchiste. Le président suivit les avis de la commission des grâces et décida de laisser la justice « suivre son cours ».

A Montbrison, le maire, M. Dulac, tremblait pour la sécurité de sa ville et une véritable psychose d'attentat se développait. Selon l'avis donné par Deibler, le bourreau, arrivé par le train avec sa sinistre machine et qui, avec ses aides, logeait à l'hôtel du Lion-d'Or, on fixa finalement le lieu de l'exécution à l'angle de la rue du Palais-de-Justice et de la rue des Prisons : carrefour rebaptisé « place des Prisons » puisque le code pénal stipulait que l'exécution devait avoir lieu sur une place publique.

---

<sup>34</sup> Ravachol avait un père hollandais. La confusion vient, en partie, du fait que le Limbourg hollandais est proche de la Rhénanie où Jean Koenigstein avait d'ailleurs travaillé. Le nom Koenigstein avait d'ailleurs une consonance germanique et, de son vivant, le père de Ravachol était, à Saint-Chamond, *l'Allemand*. Mais le procureur de la République, qui connaissait le dossier, savait bien quelle était la nationalité de Ravachol et la mention « fils de Prussien » n'est évidemment pas innocente entre 1871 et 1914.

<sup>35</sup> René Dumas, *Ravachol...*, *op. cit.*

<sup>36</sup> Maitron, *Le mouvement anarchiste...*, *op. cit.*, t. I, p. 218-219.

<sup>37</sup> *Le Mémorial de la Loire*, 24 juin 1892.

<sup>38</sup> Archives de la Diana, Montbrison.

Le 11 juillet 1892, à trois heures du matin, Ravachol, qui dormait profondément, fut réveillé par le procureur de la République. Après la toilette du condamné, Ravachol fut remis au bourreau qui signa la levée d'écrou. Ravachol fut dirigé vers le lieu de l'exécution alors que dans la nuit des centaines de curieux s'étaient rassemblés et se dirigeaient vers la vieille ville. Il était assisté par M<sup>e</sup> Lafay - M<sup>e</sup> Lagasse n'avait pu venir de Paris. L'abbé Claret, malgré les rebuffades subies, l'accompagnait, un christ à la main. Ravachol entonna un couplet de la chanson anarchiste du *Père Duchesne* :

*Si tu veux être heureux  
Nom de Dieu !  
Pends ton propriétaire,  
Coup' les curés en deux  
Nom de Dieu !  
fous les églises par terre  
Sang-Dieu !<sup>39</sup>*

A quatre heures du matin, la tête de Ravachol passa sous le couperet de la guillotine qui interrompit son cri : « Vive la Ré... » Il était plus probable qu'il avait voulu crier « Vive la Révolution » que « Vive la République ». Son corps fut immédiatement transporté au cimetière de Montbrison pour être inhumé dans le carré des suppliciés.

Quelques heures plus tard, le maire de Montbrison enregistra le décès de Ravachol : « Sont comparus MM. Jean Faure, commis greffier près le tribunal civil [...] et Guillaume Duprat, commissaire de police, tous deux non parents du décédé qui nous ont dit que le sieur François Claudius Koenigstein, dit Ravachol, ouvrier teinturier demeurant à Saint-Etienne [...] est décédé ce matin à quatre heures cinq minutes. »<sup>40</sup> Extraordinaire et hypocrite neutralité du style administratif !

---

<sup>39</sup> René Dumas, *op. cit.*

<sup>40</sup> Archives municipales de Montbrison, état civil, année 1892.

## 5 - Le mythe de Ravachol et l'échec d'une stratégie

### Ravachol, figure mythique de l'anarchie

La personnalité de Ravachol fut très discutée dans les milieux anarchistes et avant de devenir le « Christ de l'anarchie »<sup>41</sup>, il fut d'abord « Ravachol le mouchard », soupçonné d'être un agent provocateur et peut-être un mouchard comme l'avait laissé croire son évvasion « trop facile » à Saint-Etienne. Sébastien Faure, le théoricien de l'anarchie, se montre d'abord réticent à l'égard des actes qu'il a commis et les journaux anarchistes ne lui sont pas favorables, condamnant, notamment, le meurtre de l'ermite de Chambles. ». La conduite imprudente de Ravachol pendant et après ses attentats le fit aussi critiquer et on parla même d'un « faux Ravachol », d'un « sosie ».

Cependant, dans un numéro de janvier 1892 de *La Révolte*, journal anarchiste qui avait d'abord critiqué Ravachol (« le procès [de ses complices] ne le rend nullement sympathique »), l'anarchiste stéphanois Ricard se refusa à accuser Ravachol dont il dit « connaître la valeur personnelle. Après son arrestation, l'attitude de Ravachol devant ses juges provoqua un revirement complet dans la presse anarchiste : convaincu et courageux, il assumait ses responsabilités, proclamait et défendait les doctrines anarchistes ; il savait se taire pour « couvrir » ses « compagnons ». Après les procès de Paris et de Montbrison, l'écrivain Octave Mirbeau écrit dans *La Révolte* :

« Certes, les moyens dont il s'est servi pour se procurer les ressources nécessaires à son œuvre de justice restent discutables, mais tous ceux qui réfléchissent reconnaîtront qu'un individu qui fait ainsi le sacrifice de sa vie, pour le service d'une idée et pour venger une injustice dont ont été victimes quelques-uns de ses camarades [...], cet homme est au-dessus des insultes d'une poignée d'écrivains bourgeois et pseudo-socialistes qui n'ont, eux, qu'une aspiration : arriver à prendre place dans les rangs des exploités. » (1<sup>er</sup> - 7 juillet 1892)

Enfin, au lendemain de son exécution, c'est l'appel à la vengeance, vengeance dont Ravachol n'avait pas douté lorsqu'il déclarait devant ses juges de Montbrison : « J'ai fait le sacrifice de ma personne. Si je lutte encore, c'est pour l'idée anarchiste. Que je sois condamné, cela m'importe peu. Je sais que je serai vengé. » (21 juin 1892)<sup>42</sup>. Ravachol entra ainsi dans une sorte de légende. Une chanson *La Ravachole* - sur l'air de *La Carmagnole* - célébra ses mérites. Une autre - *Les exploits de Ravachol* - était une complainte sur un air à la mode. Des feuilletons s'inspirèrent de son histoire...

Ravachol devint ainsi une sorte de héros mythique, sanctifié par le sacrifice de sa vie, victime de la justice bourgeoise : il avait acquis une légitimité politique et révolutionnaire qui lui permettait de devenir le héros de l'Anarchie...

---

<sup>41</sup> Hélène Millot : « Ravachol, Christ et crapule. Elaboration littéraire d'un mythe populaire » dans *Regards populaires sur la violence*, études réunies et présentées par Hélène Millot, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, CIEREC, Travaux XCVIII, p. 109-125.

<sup>42</sup> *Gazette des tribunaux*, audience du 21 juin 1892.

## La crise anarchiste de 1892-1894 : chronologie

- 11 mars 1892 : attentat de Ravachol contre l'immeuble du 136, boulevard Saint-Germain où logeait le conseiller Benoît.
- 15 mars 1892 : explosion à la caserne Lobau.
- 27 mars 1892 : attentat de Ravachol contre l'immeuble de la rue de Clichy où logeait le substitut Bulot.
- 25 avril 1892 : attentat contre le restaurant Véry où Ravachol avait été arrêté : 2 morts.
- 26 avril 1892 : Ravachol et son complice Simon, dit *Biscuit*, sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de la Seine;
- 21 juin 1892 : Ravachol est condamné à mort par la cour d'assises de la Loire, siégeant à Montbrison.
- 11 juillet 1892 : Ravachol est exécuté à Montbrison.
- 8 novembre 1893 : attentat - manqué - d'Emile Henry contre la Société des mines de Carmaux, avenue de l'Opéra. Mais la « marmite » suspecte, portée au commissariat de la rue des Bons-Enfants, explose, faisant 5 morts.
- 13 novembre 1893 : agression de Léon-Jules Léauthier contre le ministre de Serbie qui est grièvement blessé.
- 9 décembre 1893 : attentat d'Auguste Vaillant qui, au Palais-Bourbon, jette une bombe sur les députés. Il y a plusieurs blessés.
- 10 janvier 1894 : Auguste Vaillant est condamné à mort.
- 5 février 1894 : Auguste Vaillant est exécuté.
- 12 février 1894 : attentat d'Emile Henry au café Terminus, faisant un mort et plusieurs blessés.
- 20 février 1894 : attentats de l'anarchiste Pauwels, rue Saint-Jacques (un mort) et rue Saint-Martin.
- 23 février 1894 : Léauthier est condamné aux travaux forcés à perpétuité.
- 15 mars 1894 : attentat de Pauwels à l'église de la Madeleine. L'anarchiste est tué par l'explosion de sa bombe.
- 27 avril 1894 : Emile Henry est condamné à mort.
- 21 mai 1894 : Emile Henry est exécuté.
- 24 juin 1894 : assassinat à Lyon du président Sadi Carnot par Santo Caserio.
- 2 août 1894 : Caserio est condamné à mort.
- 6 août 1894 : « procès des Trente » : trente prévenus - anarchistes et détenus de droit commun - sont jugés ensemble. Le verdict de clémence contribue à l'apaisement des esprits à un moment où le mouvement anarchiste est d'ailleurs écrasé par la répression et victime des « lois scélérates », votées en 1893 et 1894.
- 15 août 1894 : Caserio est exécuté à Lyon.
- 22 octobre 1894 : révolte anarchiste au bagnon des îles du Salut. Deux gardiens sont tués. La révolte est matée ; 11 forçats sont tués dont les anarchistes Léauthier et Marpeaux.
- 23 octobre 1894 : Simon, dit *Biscuit*, dit aussi *Ravachol II*, est tué parce que, lors de l'exécution d'un forçat condamné à mort au bagnon, il a crié « Vive l'anarchie ! »

## La bombe et la guillotine : les attentats de 1893-1894

En même temps que se développait le mythe de Ravachol, une vague d'attentats secoua profondément le pays :

En décembre 1893, l'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe au Palais-Bourbon, pendant une séance de la Chambre des députés, les « bouffe-galette de l'aquarium ». Il n'y a pas de victimes mais l'émotion est considérable. Le président de la Chambre, Charles Dupuy, déclare, impassible comme un vieux sénateur romain : « La séance continue... » Bien qu'il n'y ait pas eu de mort, Vaillant fut condamné à la peine capitale. L'abbé Lemire, un député démocrate-chrétien qui avait été d'ailleurs blessé dans l'attentat, fit signer une pétition pour obtenir sa grâce. Le sort de la fille de Vaillant émut l'opinion et la duchesse d'Uzès proposa de l'élever, ce que refusa d'ailleurs l'anarchiste. Le président de la République resta inflexible. Vaillant fut guillotiné.

En février 1894, une semaine après l'exécution de Vaillant, Emile Henry, un jeune homme qui avait préparé Polytechnique, lance une bombe au Café Terminus, à Paris. L'explosion fait un mort et une vingtaine de blessés. Emile Henry, « le Saint-Just de l'anarchie », calme et déterminé, revendiqua son action et regretta que l'attentat n'ait pas fait plus de victimes... Condamné à mort, il fut exécuté le 21 mai 1894.

Un mois plus tard, le 24 juin 1894, c'est l'assassinat à Lyon du président de la République, Sadi Carnot : les anarchistes l'appelaient « Carnot le tueur », parce qu'il avait refusé de gracier les anarchistes condamnés à mort, en particulier Vaillant qui n'avait pas fait de victimes. L'assassin était un anarchiste d'origine italienne, Santo Caserio, qui avait voulu venger ses « compagnons ». Il s'était approché de la calèche du président et lui porta un coup de poignard. Le président mourut quelques heures plus tard à la préfecture où il avait été transporté. Le lendemain, « madame veuve Carnot » recevait à l'Elysée une photographie de Ravachol avec ces mots : « il est bien vengé »... Caserio fut, lui aussi, condamné à mort et exécuté. Le geste de Caserio fut le dernier acte de « propagande par le fait ». Il marquait l'échec d'une stratégie.

## Un tournant politique et syndical

L'opinion, affolée, exigeait des mesures répressives. Le gouvernement fit voter des lois punissant de prison la provocation au meurtre et au vol et transférant les délits de presse du jury aux tribunaux correctionnels. Dans la répression, les magistrats ne firent d'ailleurs guère de distinction désormais entre anarchistes et socialistes. Les socialistes, soutenus par les radicaux, dénoncèrent ces « lois scélérates ».

De leur côté, les groupes anarchistes furent complètement désorganisés par la répression qui suivit la période des attentats et qui provoqua la disparition de la presse libertaire, l'exil des principaux militants alors que les « terroristes » ou supposés tels étaient emprisonnés ou envoyés au bagne. La stratégie de la « propagande par le fait » avait complètement échoué. Désormais les anarchistes préconisèrent l'action au sein des syndicats : c'est, plus tard, la naissance et le développement du syndicalisme révolutionnaire ou de l'anarcho-syndicalisme.

# Pour conclure

## Une personnalité déconcertante

Avant de conclure, revenons encore à la personnalité même de Ravachol : l'homme est difficile à approcher dans son humanité et dans sa complexité, tant une double légende lui a donné une personnalité duale, héros et criminel, militant politique et voyou sans scrupule, révolté courageux et énergumène obtus. L'ultime déclaration qu'il n'a pu lire au procès de Montbrison lui rend un peu de son unité et de son humanité, sans pourtant nous le dévoiler :

« J'ai travaillé pour vivre et faire vivre les miens ; tant que ni moi ni les miens n'avons pas trop souffert, je suis resté ce que vous appelez honnête. Puis le travail a manqué et est venue la faim. C'est alors que cette grande loi de la nature [...], l'instinct de conservation me poussa à commettre certains des crimes et délits que vous me reprochez et dont je reconnais être l'auteur.

Jugez-moi, Messieurs les jurés, mais si vous m'avez compris, jugez en me jugeant tous les malheureux dont la misère, alliée à la fierté naturelle, a fait des criminels et dont la richesse, dont l'aisance même aurait fait des honnêtes gens ! »<sup>43</sup>

Deux mots, peut-être, dans ce texte, nous donnent une des clefs du personnage : « fierté naturelle ». Ce sont les humiliations subies qui rendent les hommes irréconciliables et qui en font, littéralement, des *furieux*.

Un article de l'écrivain anarchiste Charles Malato<sup>44</sup>, publié le 1<sup>er</sup> septembre 1894, dans une revue anglaise, *The Fortnightly Review*, est aussi une tentative intéressante d'explication de cette « personnalité déconcertante »<sup>45</sup> :

« Ravachol représentait l'homme modelé avec vigueur, *primitivement simple*<sup>46</sup> dans ses pensées qui, plongé dans l'obscurité et entrevoyant soudain la lumière, marcha vers elle, les yeux encore éblouis, *sans s'arrêter aux obstacles qui barraient son chemin.* »<sup>47</sup>

---

<sup>43</sup> *Déclaration (interdite) de Ravachol à son procès* dans Jacques Baynac : *Ravachol et ses compagnons*, illustrations de Flavio Costantini, Paris, Chêne, 1976.

<sup>44</sup> Charles Malato de Cornet (1857-1938), écrivain, journaliste et militant libertaire, auteur de nombreux ouvrages, romans, pièces de théâtre, ouvrages idéologiques. Citons : *De la Commune à l'anarchie* (1894) et *Philosophie de l'Anarchie* (1889). En 1892, Charles Malato était en exil à Londres. Il condamna les attentats aveugles et, rentré en France, il milita en faveur de l'entrée des anarchistes dans les syndicats.

<sup>45</sup> Cité dans la notice biographique consacrée à Ravachol dans Jean Maitron et coll. : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, éditions ouvrières, tome 15, 1977, p. 10.

<sup>46</sup> C'est nous qui attirons l'attention sur les expressions mises en italique.

<sup>47</sup> Cité dans la notice biographique consacrée à Ravachol dans Jean Maitron, *Dictionnaire Biographique... op. cit.* tome 15, p. 10.



## Un fiasco politique

Dans le domaine du Politique où, finalement, Ravachol a voulu nous conduire, force est de constater que, au moment où Ravachol devient une figure mythique, la stratégie de rupture qu'il a incarnée est un *fiasco* et a des conséquences opposées à celles qui avaient été cherchées en provoquant le vote des « lois scélérates », attentatoires à la liberté. Une des causes de cet échec est évidemment à chercher dans l'emploi de moyens terroristes que l'opinion condamnait : comment admettre l'utilisation d'attentats dans une République qui s'efforçait à la démocratie ? Les anarchistes s'étaient ainsi coupés de la réalité, d'autant que, pour eux, la frontière entre le militantisme et la criminalité devenait de plus en plus floue. Le meurtre crapuleux de l'ermite de Chambles a ainsi pesé lourd dans l'Histoire.

Des exemples contemporains nous aident peut-être à comprendre la crise anarchiste des années 1892-1894 et son fiasco : l'échec, dans les années 1970 et 1980, de *la bande à Baader*<sup>48</sup> en Allemagne, d'*Action directe*<sup>49</sup> en France, des *Brigades rouges*<sup>50</sup> dans l'Italie des « années de plomb » est du même ordre. La volonté révolutionnaire, la sincérité et le désintéressement des militants et l'utopie salubre de certaines idées n'empêchèrent pas l'aveuglement et le fanatisme politiques et les dérives criminelles. Celles-ci nous posent évidemment la question de l'emploi de la violence dans l'Histoire : quand doit-elle être condamnée et quand devient-elle légitime ?

## Un fascinant roman-feuilleton

L'histoire de Ravachol est une sorte de fascinant roman-feuilleton dans lequel, bien sûr, comme dans tout feuilleton, le sang coule. Elle nous offre aussi une plongée dans l'histoire sociale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : ce qui nous a peut-être le plus frappé, c'est combien la violence des rapports sociaux s'y dévoile à l'état brut.

Reste pour nous l'histoire de cet « enfant perdu de l'anarchie », fils de l'ouvrier hollandais Koenigstein, venu de son lointain Limbourg et de Marie Ravachol, la moulinière de soie saint-chamonnaise dont il rendit le nom célèbre, et dont le destin s'est achevé, un petit matin blême de juillet 1892, à Montbrison.

---

<sup>48</sup> Andreas Baader (1943-1977), militant allemand d'extrême-gauche, constitua en 1968 un groupe terroriste, la *Fraction Armée rouge*, dite « bande à Baader ». Andreas Baader, arrêté en 1972, condamné en 1976, est mort en prison en 1977. Les membres de son groupe organisèrent, pour protester contre sa condamnation et les conditions de sa détention, des attentats qui coûtèrent la vie au procureur général de la République fédérale allemande et au président du patronat allemand.

<sup>49</sup> *Action directe* : groupe terroriste français se référant directement à l'« action directe » pratiquée par les anarchistes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui s'est fait connaître à partir de 1979 (assassinat d'un général en 1985, puis du P. D. G. de la Régie Renault en 1986). Le groupe fut démantelé en 1987.

<sup>50</sup> *Brigades rouges (Brigate Rosse)* : groupe terroriste italien fondé en 1970, responsable de l'enlèvement et de l'assassinat du président du conseil Aldo Moro (1970) et de nombreux autres assassinats et attentats ; ce sont alors en Italie, les « années de plomb ». Après 1980, une vague d'arrestations démantela le mouvement.

## Sources et Bibliographie

### Sources :

- Archives départementales de la Loire, dossier Ravachol, cour d'assises de la Loire. [Ce dossier, très incomplet, qui était au palais de justice de Montbrison - où nous l'avions consulté - est aujourd'hui aux A. D. de la Loire].

- *Gazette des tribunaux*, comptes rendus d'audience des procès de Ravachol, 1892.

### Sources imprimées :

Les *Mémoires* de Ravachol sont publiés dans :

1. Maitron (Jean) : *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, collection Archives, 1964, [publication des *Mémoires* de Ravachol].

Deux ouvrages nous offrent dans des présentations originales et d'ailleurs très différentes quelques-uns des principaux textes de la doctrine anarchiste ainsi que les déclarations des anarchistes jugés en 1892-1894 :

2. Baynac (Jacques) : *Ravachol et ses compagnons*, illustrations de Flavio Costantini, Paris, Chêne, 1976.

3. Thomas (Bernard) : « *Ni Dieu ni Maître* », *les anarchistes*, Paris, Tchou, éditeur, 1969.

### Bibliographie sommaire

Ouvrages généraux et biographies de Ravachol :

Il faut, avant tout, se reporter aux travaux de Jean Maitron. Outre *Ravachol et les anarchistes*, déjà cité (n° 1 de la Bibliographie), signalons :

4. Maitron (Jean) : *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1894)*, préface de Georges Bourgin, Paris, 1951, rééd. Paris, Société Universitaire d'édition et de Librairie, 1955, 562 p.

5. Maitron (Jean) : *Le mouvement anarchiste en France*, Paris, François Maspero, collection Fondations, 2 vol., 1975, tome I : *Des origines à 1914*, tome 2 : *De 1914 à nos jours*. Importante étude sur les sources, la bibliographie et l'iconographie du mouvement anarchiste en France dans le tome 2, p. 207-416.

6. Maitron (Jean) et coll. : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières / Editions de l'Atelier, 44 vol., 1964-1997 [nombreuses biographies de militants anarchistes. La notice biographique de Ravachol, due sans doute à Jean Maitron lui-même, est dans le tome 15, p. 9-10].

René Dumas a donné une biographie de Ravachol, alerte et bien informée :

7. Dumas (René) : *Ravachol, l'homme rouge de l'anarchie*, Saint-Etienne, Le Hénaff, 1981.

Signalons aussi la chronique d'André Salmon, poète et ami d'Appolinaire, rééditée en 1959 :

8. Salmon (André) : *La Terreur noire, chronique du mouvement libertaire*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1959.

Travaux portant sur des points particuliers :

Nous avons publié un article sur la jeunesse de Ravachol :

9. Latta (Claude) : *Origines familiales et jeunesse de l'anarchiste Ravachol*, Gerval, revue de l'association des amis du vieux Saint-Chamond, n° 12, 1978, p. 248-252.

Ravachol, chansonnier à Saint-Etienne, est évoqué par :

10. Gonon (Jean-François) : *Histoire de la chanson stéphanoise et forézienne depuis son origine jusqu'à notre époque*, Saint-Etienne, 1906.

Un article, récent et très stimulant, vient de paraître sur le mythe de Ravachol :

11. Millot (Hélène) : « Ravachol, Christ et crapule, élaboration littéraire d'un mythe populaire » dans *Regards populaires sur la violence*, études réunies et présentées par Hélène Millot, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, CIEREC, Travaux XCVIII, p. 109-125.

Ce cahier d'histoire locale reprend l'essentiel d'une conférence présentée le 3 octobre 2000 par Claude Latta au Centre Social de Montbrison dans le cadre des "Soirées du vendredi".

---

*Supplément au n°83-84 d'octobre 2000*

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Edouard Crozier, Antoine Cuisinier, Monique Diaz, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2000

**Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison**